



**PRÉFÈTE  
DU RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat Général Commun Départemental  
Direction des ressources humaines**

**AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS  
D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS  
DE L'INTERIEUR ET DE L'OUTRE- MER  
AU TITRE DE L'ANNÉE 2024**

En application des dispositions du décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État, le Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer recrute **6 adjoints administratifs** sans condition de diplôme, au titre de l'année 2024 en périmètre Préfecture/ Secrétariat général commun :

- 38 – Poste : Chargé(e) d'accueil et de contrôle au sein du service de l'Immigration et de l'Intégration de la Préfecture de l'Isère
- 38 – Poste : Agent d'accueil et d'instruction (Guichet unique asile) au sein du service de l'Immigration et de l'Intégration de la Préfecture de l'Isère
- 38 – Poste : Agent polyvalent chargé des missions de proximité CNI / Passeport - titres de circulation, au sein du bureau des élections, des règlementations, des associations et des missions de proximité titres de la Préfecture de l'Isère
- 38 – Poste : Gestionnaire d'action sociale, au sein du service RH et de l'action sociale du SGC de l'Isère
- 38 – Poste : Agent des accueils et du courrier (site Malherbe), au sein du service de l'immobilier et de la logistique du Secrétariat général commun de l'Isère
- 38 – Poste : Agent des accueils et du courrier (site Vallier), au sein du service de l'immobilier et de la logistique du Secrétariat général commun de l'Isère

**Les postes sont localisés en région Auvergne Rhône-Alpes.**  
(Voir les fiches de poste sur le site : <https://www.rhone.gouv.fr/>)

## CALENDRIER PREVISIONNEL

<b>Date limite de dépôt de candidatures :</b> * dossier d'inscription et avis de recrutement disponibles sur le site : <a href="https://www.rhone.gouv.fr/">https://www.rhone.gouv.fr/</a>  <i>Rubrique : Actions de l'État/Economie, travail et emploi / Entreprise et emploi / Concours et examens / Préfecture / Recrutement sans concours adjoint administratif</i>	<b><u>Mercredi 12 juin 2024 :</u></b>  <u>Inscriptions par voie postale</u> Cachet de la poste faisant foi.
<b>Sélection des dossiers</b>	<b>A partir de la semaine 25</b>
<b>Entretien oral</b>	<b>A partir de la semaine 30</b>
<b>Affectation</b>	<b>Le 1<sup>er</sup> octobre 2024</b>

## MODALITES D'INSCRIPTION

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un des Etats membres de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen ;
- Jouir de ses droits civiques (pour les communautaires, dans l'État dont ils sont ressortissants)
- Être en position régulière vis-à-vis du service national ;
- Présenter les aptitudes physiques exigées pour l'exercice de la fonction ;
- Ne pas avoir de mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire, incompatibles avec l'exercice des fonctions ;

Les dossiers complets sont à transmettre par voie postale uniquement, à partir du lundi 13 mai 2024 plus tard jusqu'au mercredi 12 juin 2024, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

**Secrétariat Général Commun du Rhône**  
**DRH – Bureau du Pilotage des Effectifs, du Recrutement et des Rémunérations**  
**18, rue de Bonnel**  
**RSC 2024 – PREF 38**  
**69419 LYON CEDEX 03**

Tout dossier incomplet, transmis par voie postale hors délai, sera considéré comme irrecevable.

La date limite de clôture des inscriptions est fixée au mercredi 12 juin 2024 (minuit), terme de rigueur (le cachet de la poste faisant foi pour les envois par courrier postal).

Au terme de l'examen de l'ensemble des candidatures reçues, une commission procède à la sélection des candidats. Les candidats sélectionnés sont convoqués à un entretien avec la commission.

A l'issue des entretiens, la commission établira la liste des candidats déclarés aptes au recrutement par ordre de mérite.

Les candidats recrutés seront stagiaires durant une année et titularisés sous réserve d'un avis favorable de leur service.

Il vous est vivement conseillé de prendre contact avec le Bureau du Pilotage des Effectifs, du Recrutement et de la Rémunération du Secrétariat Général Commun du Rhône par téléphone si vous ne recevez pas vos différentes convocations à ce concours dans les délais impartis. L'administration ne sera pas tenue responsable en cas de non réception des convocations par vos soins.